



la maison des associations

La maison des associations de Strasbourg

La MDAS a pour vocation de promouvoir et de soutenir la vie associative strasbourgeoise grâce à trois pôles d'activités :

- **Une plate forme de service** : location de salles, d'hébergement juridique, de bureau, boites à lettres...
- **Un lieu ressource pour soutenir la vie associative** : un centre de ressource, du conseil individualisé, des actions collectives, des soirées d'informations, des outils,...
- **La promotion de la vie associative** : salon, newsletter, annuaire, calendrier des manifestations, projets en partenariat, ...

www.mdas.org

**Bénévolat,
différents « types » de
bénévoles,
dirigeants associatifs,
bénévoles de manifestations**



Pourquoi pas le bénévolat ?

- Le bénévolat d'hier à aujourd'hui
- Pourquoi être bénévole ?
- Votre place dans l'association ?
- Être co-acteur du projet associatif
- Valoriser votre engagement bénévole
- Quelques aspects pratiques



le bénévolat « hier »

Au Moyen-Age, les précurseurs des associations existent déjà

Puis au XIX ième siècle création des premières associations : société, fédérations, caritatives ou sportives.

Au XX ième siècle, la **Loi 1901** autorise la création d'associations et favorise leur développement (Secours populaire, Fédération des Parents d'élèves de l'Enseignement Public)

le bénévolat « hier et aujourd'hui »

Puis, les grandes crises amènent les thèmes de création des associations : conflits, décolonisation, sida, crises pétrolières, Tchernobyl, montée du chômage, etc. sont par exemple à l'origine de :

- AIDES
- Resto du cœur et banques alimentaires
- Green peace, Alsace Nature, etc...
- Les associations d'aide aux malades, aux personnes défavorisées, ...

Années 1970 : recherche médicale, aide médicale internationale (MSF en 1971), environnement

Aujourd'hui, et espérons encore demain, de qui ou quoi s'occupent les associations ?

- De publics en difficulté (jeunes, malades, handicapés, exclus...), directement auprès d'eux, ou en défendant leurs intérêts
- De causes à défendre, (environnement, droits du consommateur, au logement...)
- De solidarité internationale (les grandes ONG, mais aussi des petites, tournées vers un seul pays, une seule cause (enfants...))
- De rencontres, lien social, à travers la culture, les sports, les loisirs...



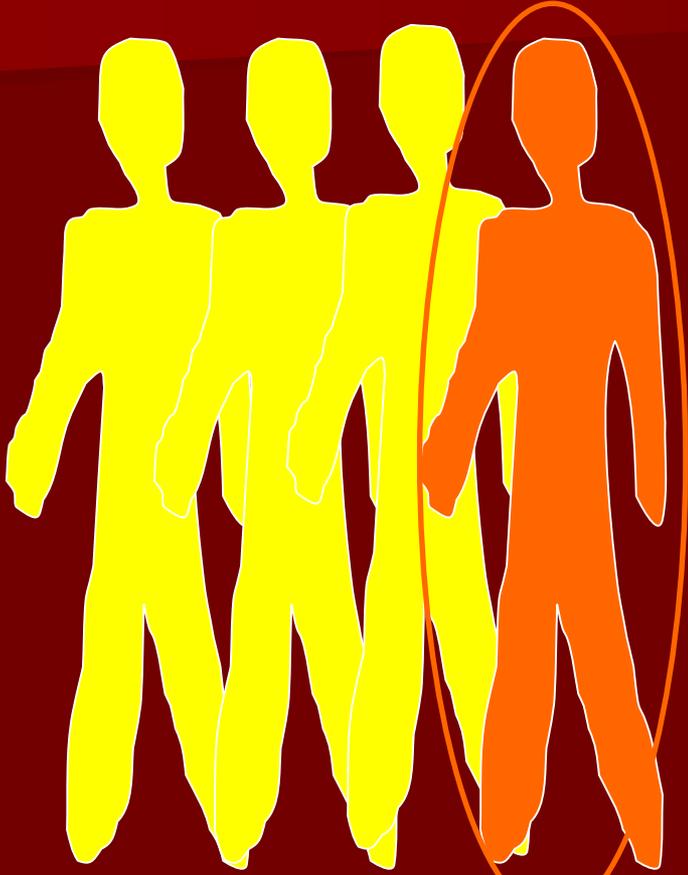
Pourquoi être bénévole ?



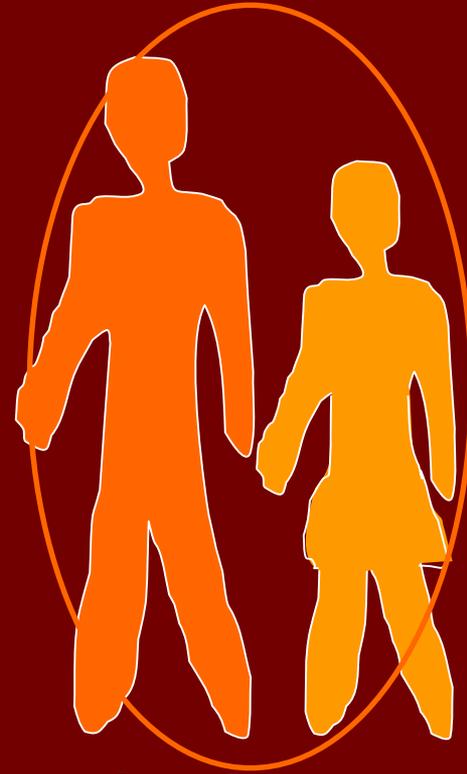
la maison des associations



bénévoles : qui sont-ils ?



1 Français sur 4, tous les âges,
toutes les conditions sociales
(jeunes, actifs, demandeurs
d'emploi, retraités)



Un peu plus d'hommes que de
femmes

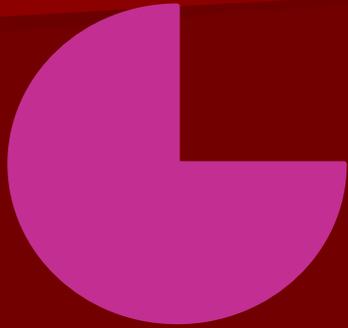
bénévoles : quelques chiffres

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. »

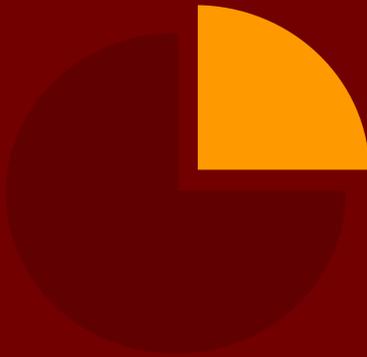
- 18,3 millions de personnes exercent une activité bénévole, dont les $\frac{3}{4}$ dans les associations
- Il s'agit souvent d'une activité régulière
- Ces bénévoles sont souvent adhérents des associations et actifs dans plusieurs associations

bénévoles : quelques chiffres

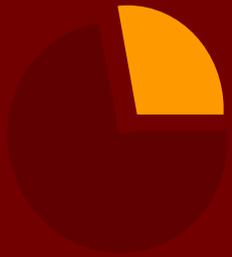
Pourquoi est-on bénévole ?



3 sur 4 souhaitent **se rendre utiles** à la société,
agir pour les autres *1 sur 2 recherche un épanouissement personnel*



1 sur 4 souhaite **être en équipe**



28% des jeunes bénévoles visent **l'acquisition de compétences**

motivations des bénévoles

Chez les jeunes :

- Être acteur de la société, défendre ses valeurs, développer ses propres projets
- Se familiariser au travail en équipe
- Apprendre : à résoudre des problèmes, à animer ou créer des projets
- Se former, acquérir des expériences, découvrir des centres d'intérêt

motivations des bénévoles

Chez les actifs :

1/ Des motivations liées au métier :

- Mettre à disposition ses compétences professionnelles
- Exercer une mission choisie, différente de l'activité professionnelle
- Développer des compétences nouvelles

2/ Des motivations personnelles :

- Vouloir aider des personnes en difficulté parce qu'on est concerné dans sa famille ou son entourage
- Vouloir participer à la défense d'une cause
- Par engagement citoyen

motivations des bénévoles

Chez les demandeurs d'emploi :

- Aide à la recherche d'un emploi ou d'une formation grâce à une expérience pratique acquise dans une association
- Recherche d'un mieux-être, conservation d'un regard positif sur la société et les autres, évite de se replier sur soi
- Envie de se sentir utile, d'avoir des relations sociales, faire face à la solitude en nouant de nouvelles relations
- Recherche d'une transition vers la retraite pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans

motivations des bénévoles

Chez les retraités : l'envie de ...

- Transmettre ou partager son expérience et ses compétences
- d'une activité
- d'un lien social
- Rester en bonne santé, physique et mentale
- Servir, être utile :
 - solidarité familiale
 - solidarité de proximité (quartier)
 - solidarité associative
- d'être plus que des consommateurs

Quelles questions se poser pour bien choisir ?

- Ses « valeurs », ce à quoi on a envie de se consacrer
- Son plaisir, ce qui apporte de la joie
- Ses compétences à exploiter, à découvrir
- Son envie de prendre des initiatives, sans hiérarchie... ou d'être encadré par une bonne organisation
- Son « temps » disponible, ses priorités
- Ses motivations profondes, pour ne pas être à contre-emploi, pour soi ou...pour l'association...



Votre place dans l'association ?



la maison des associations



Différentes formes de l'engagement bénévole

- selon l'activité de l'association
- Selon le temps que l'on veut consacrer au bénévolat
- Selon l'activité que l'on souhaite exercer dans l'association
- Selon le niveau d'engagement souhaité

Combien de temps y passer ?

Régulièrement ou ponctuellement ?

- Quelques heures par semaine, avec une « permanence » ou... beaucoup plus,
- Ponctuellement (braderies, mailing...)
- Des « missions » d'un ou quelques mois (ateliers, projets...)
- Des actions irrégulières en fonction de son planning (accompagnement individuel à des activités...),
- Des activités à mener de chez soi (un site, une affiche, des appels téléphoniques...)

Quelles missions peut-on avoir dans une association ?

Sur « le terrain »

- accueil, écoute, ...
- accompagnement dans des démarches, santé,
- gestion du budget, recherche d'aides pour un logement, un emploi, des ressources,
- visites, activités culturelles,
- réflexion sociétale, débats, représentations
- Etc.

En lien avec le thème et les besoins de l'association :
action sociale et médico-sociale, éducation, insertion,
jeunesse, sport, environnement, consommation,
humanitaire...

Quelles missions peut-on avoir dans une association ?

Ou pour aider l'association dans une fonction support

- Secrétariat : compte rendu, documents et démarches administratives...
- Financier : suivi de la trésorerie, du budget ...
- Bricolage, réparation, logistique...
- Juridique
- Communication : interne, externe, site internet, réseaux sociaux...
- Etc.

Quelque que soit le thème et l'objet de l'association

Différentes formes de l'engagement bénévole

- Il existe 3 grandes formes d'engagement bénévole :
- Le bénévole dirigeant : membre du conseil d'administration ou du bureau
 - le bénévole actif : qui assure une présence régulière et s'investit dans les projets de l'association
 - Le bénévole ponctuel : qui apporte ses compétences de façon ponctuelle

Différentes fonctions dans l'engagement bénévole

Fonctions de bénévole :

Personne qui choisit d'agir au bénéfice de l'association, sans rémunération et sans être soumis au code du travail.

Les membres de l'association élisent parmi eux leurs dirigeants (= les administrateurs).

Ceux-ci assurent la gestion et les orientations de l'association.

Fonctions de bénévole dirigeant :

Président, trésorier, secrétaire, « simple » administrateur (= assesseur), ...

Différentes formes de l'engagement bénévole

Un bénévole peut soutenir une association sans adhérer; il propose alors une aide ponctuelle sans pour autant devenir membre de l'association.

Tous les membres ne sont pas forcément des bénévoles.

Les membres d'une association sont des adhérents.

L'adhésion est volontaire et suppose que l'on est d'accord avec l'objet de l'association.

Il peut y avoir une cotisation pour l'adhésion, mais ce n'est pas obligatoire.



Être co-acteur du projet associatif



la maison des associations



Associations : les grands secteurs

- Action sociale et médico-sociale (124 000)
- Enseignement, formation, insertion,...(45 000)
- Education populaire et mouvements de jeunesse
- Tourisme social
- Secteur sportif (264 000)
- Environnement
- Solidarité Internationale
- ...des frontières perméables entre ces secteurs

Des projets associatifs grâce à des moyens humains

Une association est un regroupement de personnes décidées à apporter des solutions à des problèmes divers

- Plus de 80% des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles
- Le secteur associatif est aussi un secteur d'emploi qui concerne un total de 1 600 000 salariés , soit 800 000 équivalents-temps-plein
- 1,2 million d'associations actives en France
- Tous les ans 70 000 associations se créent (300/an à Strasbourg), et 35 000 cessent leurs activités

Être co-acteur du projet associatif : jouer un rôle dans l'association

Un bénévole est co-acteur du projet quand :

- Il donne son avis sur les projets et participe à leur évolution
- Il participe aux assemblées générales, aux conseils d'administrations ou bureaux ...
- Il participe aux instances internes à l'association, aux débats et réflexions sur les choix d'orientations et les actions à mener
- Il est force de propositions et d'innovations

Être co-acteur du projet associatif : jouer un rôle dans la société

En lien avec ma fonction dans l'association et son objet :

1 – FONCTION D'AVANT-GARDE (R&D)

Innovation sociale, grâce à la souplesse de son organisation, caractère pionnier et défricheur (réponses aux nouveaux besoins, santé, formation, éducation...)

2 – FONCTION CITOYENNE ET EDUCATIVE

Sa capacité à dynamiser le tissu social, émergence d'une citoyenneté dynamique et concrète

3 – FONCTION de PLAIDOYER

Sensibilisation du public pour des causes humanitaires, de solidarité, éveil des consciences, promouvoir l'engagement...

4 – FONCTION RELATIONNELLE

Lieux de relations conviviales, conforte le lien social, favorise l'écoute et la solidarité...

5- FONCTION REPARATRICE... du tissu social



Valoriser votre engagement bénévole



la maison des associations



Valoriser l'activité bénévole

La reconnaissance et la valorisation de l'activité bénévole prennent d'autres formes que le salaire qui est une contre-partie du travail

Valoriser l'activité bénévole

La valorisation du bénévolat peut provenir :

1/ De satisfactions personnelles :

- Appartenance à une structure, l'association, qui a un rôle dans la société
- Travail en équipe et/ou en autonomie
- Contribution personnelle aux résultats obtenus par l'association : satisfaction d'avoir réussi et reconnaissance exprimée par les bénéficiaires
- Formation éventuellement suivie
- Qualification obtenue au cours de l'activité

Valoriser l'activité bénévole

2/ De ce qu'on apprend sur soi :

- En identifiant :

- ce qu'on sait faire,

- ce qu'on a appris,

- ce qu'on aime faire

- En trouvant sa place dans un groupe

- En prenant confiance en soi

- En découvrant des aptitudes jusqu'alors ignorées
(prise de responsabilité, encadrement, innovation)

Valoriser l'activité bénévole

3/ elle peut venir de l'association :

- Marque de confiance à-priori grâce à la signature d'une convention de bénévolat
- Soutien reçu de la part des collègues et des responsables
- Reconnaissance du travail réalisé, des propositions faites et des initiatives prises
- Remerciements reçus lors des réunions
- Prise en compte des frais engagés pour l'action bénévole

Valoriser l'activité bénévole

3/ elle peut venir de l'association :

- Marque de confiance à-priori grâce à la signature d'une convention de bénévolat
- Soutien reçu de la part des collègues et des responsables
- Reconnaissance du travail réalisé, des propositions faites et des initiatives prises
- Remerciements reçus lors des réunions
- Prise en compte des frais engagés pour l'action bénévole

Le Passeport Bénévole

La concrétisation de la reconnaissance de l'activité bénévole est possible grâce au Passeport Bénévole proposé par France Bénévolat, conçu pour :

- être un élément d'attractivité pour compléter un CV ou améliorer un entretien d'embauche
- permettre une démarche de VAE en constituant l'historique indispensable à un dossier

Le Passeport Bénévole

Le Passeport Bénévole est constitué de plusieurs fiches :

- fiche CV
- descriptif de la mission bénévole
- récapitulatif des missions
- récapitulatif des formations suivies
- attestation de l'association + descriptif de l'association



Aspects pratiques : Ce qu'il faut savoir... et les questions a se poser



la maison des associations



Quelques aspects pratiques

LE BÉNÉVOLAT DES MINEURS (dans des équipes de bénévoles adultes) :

- Besoin de l'autorisation des parents
- En cas de dommage causé au mineur dans l'exercice de sa mission bénévole, responsabilité des personnes physiques et morales
- En cas de dommage causé par le mineur :
 - au civil, responsabilité de l'association et de ses encadrants
 - au pénal, responsabilité personnelle du mineur

Quelques aspects pratiques

BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI :

Les demandeurs d'emploi peuvent être bénévoles sauf chez un ancien employeur et à condition que l'activité bénévole :

- Reste compatible avec la recherche d'un emploi
- Ne se substitue pas à un emploi salarié

Quelques aspects pratiques

CONGÉS UTILISABLES PAR LES SALARIÉS :

- Le congé " Cadre Jeunesse " (6 jours ouvrables par an, de droit, pour se former comme cadres ou animateurs (salariés de moins de 25 ans)
- Le congé de " Représentation " (9 jours ouvrables par an maximum) pour permettre à un salarié de remplir un mandat de représentation auprès d'une instance mise en place par une autorité de l'état

Quelques aspects pratiques

L'assurance de l'association pour ses bénévoles :

- Elle n'est pas obligatoire mais vivement recommandée
- Elle garantit la responsabilité civile par rapport aux dommages corporels ou matériels que pourraient subir ou causer toutes les personnes , physiques ou morales participant de **PRES** ou de **LOIN** à la vie de l'association

Quelques aspects pratiques

LES FRAIS engagés par LES BÉNÉVOLES :

- Remboursement sur la base d'une note de frais accompagnée des justificatifs et signée par un responsable habilité.
- Abandon du remboursement des frais au profit de l'association : peut alors donner lieu à la délivrance d'une attestation destinée aux services des impôts ; le bénévole pourra ainsi bénéficier d'une **réduction d'impôt** à la place du remboursement



Qui est France Bénévolat ?



la maison des associations





France Bénévolat : objectifs

FRANCE BENEVOLAT est un réseau national d'accueil et d'orientation au service des bénévoles et associations, ayant pour objectifs de :

- Mettre en relation les associations qui cherchent des bénévoles et les bénévoles qui cherchent des associations
- Promouvoir le bénévolat
- Conseiller et accompagner les associations sur le champ de la gestion des ressources humaines bénévoles

France Bénévolat : le réseau

- Un réseau d'environ 250 implantations en France (84 Centres, 144 Antennes et 19 Relais)
- Un site Internet : www.francebenevolat.org
- Le Centre de Strasbourg :
 - Création en 1979 sous l'appellation Centre Du Volontariat
 - Locaux situés à la Maison Des Associations de Strasbourg
 - 20 bénévoles dont 13 accueillants
 - Accueil des candidats bénévoles du lundi au vendredi (14H à 17H)



**Merci de votre attention...
Et pourquoi pas devenir
bénévole ???**



la maison des associations

